SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT



SAGHE (Système Automatisé de Gestion des Heures d'Enseignement) est une application de gestion et de suivi des heures d'enseignement personnalisé.

SAGHE s'adresse aux enseignants, aux gestionnaires administratifs, aux responsables de formation et à la direction de l'établissement. Ces acteurs auront, selon leur niveau, un accès pour consulter, modifier ou valider les informations.

La mise en place de SAGHE présente un double enjeu :

- Le pilotage centralisé par l'établissement de la charge d'enseignement
- La gestion de proximité des services d'enseignement au niveau des composantes et l'accès facilité aux informations par les utilisateurs



ENSEIGNANTS

Mise en place de **SAGHE** à l'Université de Toulon



Direction des Moyens et de l'Aide au Pilotage dmap@univ-tln.fr

1er étage du bâtiment V • Campus de La Garde





MISE EN PLACE DE SAGHE À L'UNIVERSITÉ DE TOULON



CE QUE ÇA CHANGE

POUR L'UNIVERSITÉ

- Une démarche collective impliquant tous les acteurs et qui permet la liaison entre :
 - L'offre de formation
 - La charge d'enseignement
 - La gestion du potentiel d'enseignement et des heures complémentaires d'enseignement (HC) associées.
- Un outil pleinement intégré dans le Système d'Information de l'UTLN et disposant de fonctionnalités évolutives s'adaptant à la stratégie de l'établissement
- Une procédure de gestion des heures commune à toutes les composantes
- Une gestion de proximité des services d'enseignement au niveau des composantes
- Un meilleur service rendu à l'usager: par l'Environnement Numérique de Travail (ENT), suivi du service, des Heures Complémentaires (HC), validation en ligne de la fiche de service, etc.
- Un respect des **obligations réglementaires** (certification du service fait)
- Une meilleure efficacité du paiement des HC
- Une mesure de l'écart entre prévisionnel et réalisé
- Des outils de pilotage pour les composantes et la direction de l'université



CE QUE ÇA CHANGE

POUR LES UTILISATEURS

- Une simplification de la constitution des services d'enseignement (gestion, affectation...)
- Une vérification automatique de la validité de ces services (réglementation RH, règles locales...)
- L'analyse et la prévision du coût de l'offre de formation en termes de charge d'enseignement
- Le suivi et la gestion des services d'enseignement, y compris la phase d'évaluation et de mise en paiement des heures complémentaires.
- Un outil simplifiant les démarches: dématérialisation des pièces, validation sécurisée en ligne.



JE SUIS

ENSEIGNANT TITULAIRE

Suivi des heures prévisionnelles

Les fiches de service prévisionnelles éditées en papier sont maintenant consultables en ligne dans votre Environnement Numérique de Travail (ENT).

Validation des fiches prévisionnelles et réalisées

Elle se fait en ligne de manière sécurisée.

Suivi du paiement des heures complémentaires

Il se fait également en ligne depuis votre espace personnalisé sur l'ENT.

Demande de dépassement de plafond

La procédure est identique, elle prévoit l'envoi d'un imprimé à la Direction des Ressources Humaines.

Demande de décharge

La procédure est identique, elle prévoit l'envoi d'un imprimé à la Direction des Ressources Humaines



JE SUIS

ENSEIGNANT VACATAIRE

• Constitution et suivi du dossier administratif et pédagogique

Les éléments constitutifs des dossiers :

- administratif et pédagogique : pour les nouveaux
- administratif : pour les renouvelés

sont à transmettre au pôle gestion des enseignements de la composante.

- L'accès à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) ainsi que la délivrance de la carte multiservices seront possibles dès vérification de la recevabilité du dossier par la Direction des Ressources Humaines.
- Signature du contrat

La signature reste manuelle

Paiement des heures d'enseignement

Le suivi du paiement se fait sur l'ENT